

L'intelligence économique : un défi pour l'Aquitaine

Une définition "synthétique"

"Maîtrise et protection de l'information stratégique utile pour tous les acteurs économiques"

Alain JUILLET, Haut Responsable, chargé de l'Intelligence Economique au Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN).

Une définition "pratique"

- Protection des informations de l'entreprise,
- Maîtrise des informations dans l'entreprise...
... pour prendre les bonnes décisions et agir sur son environnement.



Une définition "pionnière"

"L'intelligence économique est l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques, obtenue légalement dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût".

Rapport Henri MARTRE, "Intelligence Economique et Stratégie des Entreprises", Commissariat Général au Plan, 1994

Trois questions à Monsieur Alain GEHIN, Préfet de Région Aquitaine

■ Pourquoi l'Etat a-t-il décidé de lancer une politique nationale d'Intelligence Economique généralisée en décembre 2003 ?

M. A. Gehin : Le Premier Ministre a chargé en 2003 M. CARAYON, Député du Tarn, d'une mission d'évaluation de la situation nationale en matière d'Intelligence Economique. Il en est ressorti que la France avait accumulé dans ce domaine un retard sérieux, à telle enseigne qu'au vu de ce rapport, M. SARKOZY, Ministre de l'Intérieur, déclarait : "Force est de constater qu'il n'y a pas aujourd'hui de politique française d'Intelligence Economique et que, au-delà, son principe même est mal compris".

En conséquence, il a demandé aux services placés sous son autorité de conduire des premières expériences sur une durée d'un an dans cinq régions dont la nôtre, afin d'évaluer les méthodes à mettre en place. Cette démarche a été entreprise à titre expérimental en Aquitaine et elle se poursuit à l'heure actuelle.

■ Comment le choix des secteurs, notamment celui de l'aéronautique spatial défense en Aquitaine, a-t-il été fait ?

M. A. Gehin : Dans les régions expérimentales, ont été choisis en premier les secteurs les plus visibles et les plus sensibles pour l'économie régionale. En Aquitaine, ce choix s'est porté d'abord sur l'aéronautique et ensuite pourront être concernées les filières de la viti-viniculture et des biotechnologies. Dans le premier cas, pour des raisons évidentes, il est apparu nécessaire que la démarche soit menée conjointement avec

la région Midi-Pyrénées, où l'aéronautique est également un des secteurs dominants de l'économie, et dont la problématique, en matière de process et de sous-traitants, par exemple, rejoint celle de l'Aquitaine.

■ De quelle manière l'action régionale menée en Aquitaine par les services de la Préfecture de Région va-t-elle s'orienter dans les mois à venir ? Certaines échéances sont-elles déjà fixées ?

M. A. Gehin : L'action régionale menée par les services de l'Etat à déjà débuté par une série d'expériences de sensibilisation en 2004. Elle pourra en 2005 correspondre aux orientations suivantes :

- Le travail entrepris sur l'aéronautique sera d'abord évalué et si les conclusions sont satisfaisantes, la démarche pourra être étendue sur l'ensemble du territoire national.

- Les démarches sur d'autres secteurs pourront être entreprises.

L'objectif sera ensuite, selon les modalités en cours de définition, de mener des actions collectives initiées par les services de l'Etat compétents afin de développer la culture de l'Intelligence Economique dans les PME d'Aquitaine tant sur l'acquisition de l'information pertinente que de la protection de leur patrimoine et de leur savoir-faire.

A titre d'information, en 2004, 16 entreprises d'Aquitaine ont participé aux premières actions pilotes, en 2005, il est prévu que 45 d'entre elles soient concernées. L'objectif est qu'à court terme l'ensemble des PME développe ce type de réflexion.

EDITO

L'Intelligence Economique recouvre des enjeux majeurs pour l'entreprise et s'exerce à travers quatre métiers bien spécifiques.

La veille est un processus continu de surveillance d'acteurs ou de thèmes par différentes sources (presse, internet, bases de données...) correspondant à un besoin identifié.

L'intelligence stratégique est la deuxième grande activité. Elle recouvre les activités de tri et de traitement de l'information en vue de créer des données exploitables directement par les décideurs de l'entreprise.

Un autre métier est **la défense et la sécurité du patrimoine informationnel**. Il s'agit de protéger les informations les plus stratégiques telles que les bases de données ou les fichiers clients.

Le **lobbying** est le quatrième outil de l'Intelligence Economique. Il s'agit d'utiliser les informations recueillies afin d'"influencer" l'environnement de l'entreprise pour orienter de manière favorable les décisions d'institutions régionales, nationales ou européennes.

On parle encore trop peu d'Intelligence Economique en Aquitaine, alors qu'elle vient d'être nommée "région pilote" par le gouvernement. Le tissu économique aquitain se compose en majorité de petites entreprises qui n'ont pas suffisamment conscience des enjeux de l'Intelligence Economique. Nous avons une approche souvent trop réductrice de la compétitivité : elle ne résulte pas exclusivement du coût de la main d'œuvre, du poids des taxes ou du cours de la monnaie.

L'information sur les procédés et techniques de fabrication, sur les marchés, sur les réglementations joue un rôle déterminant que l'on néglige trop souvent.

Il faut créer une réelle "culture de l'information" pour faire en sorte que l'Intelligence Economique soit l'affaire de tous. C'est pour cela que la Préfecture de Région et la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Aquitaine organisent le 31 mars 2005 les premiers *Ateliers aquitains de l'Intelligence Economique*.

Le réseau aquitain des Chambres de Commerce et d'Industrie poursuivra, avec le soutien de l'Etat et des Collectivités Locales, cette mobilisation des PME-PMI régionales pour renforcer leur compétitivité sur le marché mondial.

Jean-Marie BERCKMANS,
Président de la Chambre Régionale
de Commerce et d'Industrie Aquitaine

Qu'est-ce que l'Intelligence Economique ?

Essor de l'intelligence économique

■ En France, l'expression voit le jour en 1994, dans le rapport Martre (cf. supra). Puis un Comité pour la Compétitivité et la Sécurité Economique (CCSE) est mis en place mais les initiatives "pilotes" restent fragmentaires et leurs résultats limités.

■ Juillet 2003 : publication du rapport "Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale" de Bernard Carayon, député du Tarn, mandaté par le Premier Ministre. Il dépeint la situation de l'Intelligence Economique en France et en souligne les insuffisances.

→ Relance du concept via la réactivation d'une politique nationale d'Intelligence Economique.

■ 1er décembre 2003 : désignation de l'Aquitaine comme "région pilote" par Nicolas SARKOZY, alors Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés locales, lors d'un colloque à Paris (les quatre autres régions sont Midi-Pyrénées, Ile-de-France, PACA, Alsace).

→ Alain Juillet ancien Directeur Général de la DGSE est ensuite nommé Haut Responsable à l'Intelligence Economique auprès du Premier ministre.

→ Les Préfets de Région sont désignés comme les responsables de la mise en œuvre des politiques régionalisées d'Intelligence Economique.

→ L'ADIT¹ est désignée par l'Etat comme le maître d'œuvre à disposition de ces régions.

■ 2004 : création d'une délégation générale auprès du MINEFI et de cellules d'Intelligence Economique au sein de plusieurs ministères (Ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Défense).

■ 2004 : l'ADIT élabore un guide destiné aux Préfets, intitulé "Dispositif opérationnel d'intelligence territoriale et de sécurité économique".

■ Novembre 2004 : lancement du programme pour lutter contre le pillage technologique par le Ministre de l'Intérieur. Les Préfets en sont responsables : il s'agit de cartographier les établissements et les secteurs sensibles en région.

Un certain retard français

Même si la politique a été relancée activement depuis 2003, la France est dans ce domaine en retard par rapport à d'autres pays. Le Japon présente une forte synergie reliant les milieux d'affaires et les autres acteurs publics et semi-publics, matérialisée par une forte centralisation des informations collectées. Le célèbre MITI (Ministry of International Trade and Industry) demeure particulièrement expérimenté en matière de communication, il dispose en outre d'une véritable centrale de banques de données, le PPIS (Policy Planning Information System), qui fait remonter toutes les informations collectées au niveau des associations professionnelles en particulier.

Il en va de même aux Etats-Unis où cela fait déjà plus de quinze ans que l'intelligence économique est une politique publique.

Les trois grands principes de l'intelligence économique

Maîtriser les informations concernant l'entreprise

- *En interne* : savoir quelles informations circulent dans l'entreprise, comment elles sont utilisées, comment optimiser leur exploitation.
- *En externe* : être à l'écoute de son environnement pour élaborer une stratégie cohérente et efficace. Avant de collecter l'information, il faut d'abord savoir quelles sont les problématiques prioritaires que l'on veut surveiller : les marchés, les produits, les processus, les achats, les concurrents, les clients, les technologies (...) et les classer par ordre d'importance.

"La ressource d'informations mondiales disponibles sur le web est évaluée aujourd'hui entre 600 et 1 000 milliards de documents multilingues".

Général Jean-Bernard PINATEL, Président de DATOPS, Revue Défense Nationale, Novembre 2004.

Protéger les informations de l'entreprise

Toutes les entreprises possèdent des informations stratégiques à protéger. Si elles sont perdues ou récupérées par un concurrent, cela peut rapidement se traduire par une image de marque dégradée, une baisse du chiffre d'affaires ou une perte de parts de marché. Deux gros risques de "fuite" d'information existent :

- *le risque informatique* : de plus en plus d'informations sont disponibles sur Internet, sur les extranet ou via les messageries des entreprises. Elles sont relativement faciles d'accès pour des experts informatiques si un système de protection efficace n'est pas mis en place,
- *le risque humain* : le personnel d'une entreprise peut divulguer, le plus souvent sans le savoir, des informations confidentielles lors d'une discussion, d'un repas ou d'un salon professionnel par exemple.

L'Intelligence Economique n'est pas de l'espionnage !

Ses activités s'exercent dans le strict cadre de ce qui est autorisé par la loi, même si certains cabinets peu scrupuleux se permettent, sous cette appellation, de mener des actions dépassant justement ce cadre.

- 80% des informations qui nous intéressent sont publiques,
- 60% des informations recherchées se trouvent au sein du patrimoine de l'entreprise.

Agir sur son environnement grâce à l'information : le lobbying

Avoir la bonne information au bon moment permet de mieux connaître son environnement et par conséquent d'adopter la bonne attitude. On distingue généralement trois types de comportement pour un chef d'entreprise :

La maîtrise de l'information

Volet "offensif"

Quelles informations existent dans mon entreprise ?

- Recensement des informations,
- Gestion des connaissances : formaliser les informations informelles que chaque employé détient du fait de son expérience et de son métier

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION DES INFORMATIONS

Quelles informations obtenir sur mon environnement ?

- Des informations financières, législatives, réglementaires, technologiques...
- Par la mise en place d'un système de "veille" permanent respectant le "cycle de l'information"



ACTI

Décision stratégique concernant la politique marketing, la protection

Influence ou lobbying : donner des informations aux instances décisionnelles, notamment

- la passivité,
- la réactivité, c'est-à-dire la faculté de réagir face à un événement,
- la pro-activité, la meilleure des attitudes puisqu'elle permet, grâce à l'écoute de son environnement, d'anticiper les changements et de s'y adapter avant qu'ils n'arrivent.

Le lobbying est la démarche selon laquelle une entreprise, une filiale ou un groupement d'intérêts fait connaître ses positions et donne des informations aux instances décisionnelles afin que leurs décisions leur soient favorables. Il est par exemple essentiel pour les entreprises aquitaines travaillant dans l'agro-alimentaire, de manifester leurs intérêts à Bruxelles concernant la politique de protection des marques, celle des indications géographiques, ou encore celle sur la publicité, qui affectent directement la pénétration de leurs produits sur le marché mondial.

Pour comprendre les aspects que recouvre l'Intelligence Economique et leur articulation, on peut finalement se référer au schéma ci-dessous.

L'intérêt de l'Intelligence Economique dans l'entreprise

> Quand et pourquoi a-t-on besoin d'informations ?

- Pour rechercher de nouveaux concepts
- Pour accompagner la mise sur le marché d'un nouveau produit/service
- Pour analyser la concurrence
- Pour rechercher et développer un produit/service

> Quelques exemples de questions concrètes

- Quels développements en matière de recherche sont en train de se produire dans mon secteur ?
- Qui sont mes concurrents ?
- Où trouver des partenaires pour développer de nouveaux produits ?

- Comment élargir ma base de clientèle ?
- Comment évolue le contexte de mon marché ?
- Mon nouveau marché à l'exportation est-il viable ?

L'Intelligence Economique est surtout une culture collective de l'information

- Culture stratégique fondée sur la maîtrise de l'information
- Culture collective interne (partage de l'information et émulation interne)
- Culture collective externe (logique de réseau)
- Culture subversive fondée sur l'information (influence, désinformation, contre-information...)

Qui fait de l'Intelligence Economique ?

> L'Etat

Au niveau national, le Gouvernement français, via ses différents Ministères (Economie, Intérieur, Défense...).

Focus sur les services du Haut Fonctionnaire de Défense du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Ils participent activement, tant au plan national qu'au plan régional à la nouvelle politique interministérielle d'Intelligence Economique, définie par les Pouvoirs Publics suite à la publication du rapport Carayon. En concertation notamment avec le Haut Responsable à l'Intelligence Economique, les services du Haut Fonctionnaire de Défense interviennent lors de colloques, de tables rondes, de journées de formation et participent ainsi à la politique générale de sensibilisation des entreprises, des administrations et des étudiants à la problématique de l'information stratégique.

Au niveau régional : les Préfets sont les premiers relais de l'Etat dans l'application de la politique nationale. Chacun a donc été destinataire d'une lettre de mission définissant son action dans le domaine de l'intelligence territoriale et a reçu en novembre 2004 un guide exposant les principes et les méthodologies.

Concernant les services régionaux, l'Etat a récemment réaffirmé les missions de protection et de contrôle de l'environnement des DRIRE². Certains services extérieurs du Ministère de l'Economie, tels que les DRCE, les trésoreries générales, les services fiscaux, les douanes ou les INSEE accomplissent des missions liées à l'Intelligence Economique, mais cela relève plus de tâches qui leur sont habituelles que d'une nouvelle politique volontariste définie au niveau national ou régional. Les services de la Défense (DPDS) et de l'Intérieur (DST) ont une double mission de promotion de l'aspect défensif de l'Intelligence Economique et celle de diffusion des informations recueillies dans le cadre de leurs actions de sensibilisation.

> L'ADIT, l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique

Créée en 1992, l'ADIT est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Elle est placée sous la double tutelle du Ministère délégué à la Recherche et des Nouvelles Technologies et du Ministère des Affaires Etrangères. Elle exécute notamment des missions de collecte, traitement et de diffusion des informations technologiques et économiques internationales issues du réseau mondial des services scientifiques des Ambassades de France.

Depuis le début de l'année 2003, elle a été désignée par l'Etat comme le maître d'œuvre des politiques d'Intelligence Economique régionales et a signé à ce titre des conventions de travail avec plusieurs Préfectures de région, dont l'Aquitaine.

> Les Chambres de Commerce et d'Industrie

Une première enquête nationale de l'A.C.F.C.I. en 2002 a révélé que 60 CCI ont décrit 100 actions en matière d'Intelligence Economique :

² DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement
 DRAF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
 DIREN : Direction Régionale de l'Environnement
 DRE : Direction Régionale de l'Equipement
 DRCE : Direction Régionale du Commerce Extérieur
 INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

La défense de l'information

Volet "défensif"

Comment protéger les informations stratégiques de mon entreprise ?

ASPECT HUMAIN	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et sensibilisation du personnel • Mise en place d'outils et de méthodes : quelles sont les règles à appliquer lors d'un déplacement sur un salon, d'une visite chez un client... ?
ASPECT JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de protection du patrimoine intellectuel ou industriel de l'entreprise : dépôt de brevet, enregistrement de marque ou d'un nom de domaine web entre autres.
ASPECT TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système informatique performant en terme de sécurité de l'information, des e-mails, de l'intranet... • Réflexion sur les outils utilisés : quels logiciels de gestion de l'information utiliser ? par exemple pour la navigation et la recherche sur internet peut-on utiliser "google", moteur à mécaïcain, pour toutes les recherches ?

ION

at la distribution d'un produit,
 ction d'une marque par exemple

ormations, faire valoir son avis auprès
 iment à la Commission Européenne

- information/documentation (23 %),
- veille stratégique (15 %),
- système d'information (6 %),
- actions à l'international (6 %),
- stratégie d'entreprise (11 %),
- diagnostic Intelligence économique (6 %),
- logiciel de veille (5 %),
- réseaux d'entreprises (3 %),
- sécurité de l'information et veille concurrentielle (3 %).

Concernant les Chambres Régionales, leur rôle se trouve encore renforcé dans la proposition de réforme des Chambres de Commerce, qui devrait être prochainement votée. Elle stipule que l'une des quatre missions majeures des Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie est le développement de l'Intelligence Economique.

► Les Conseils Régionaux et agences de développement régional

L'implication des Conseils Régionaux est variable selon les territoires. Pour l'instant, dans le cadre de la politique nationale, aucun rôle

ne leur est clairement dévolu, ce qui n'empêche pas par ailleurs l'existence, depuis des années dans certaines régions, de plans et d'initiatives en la matière (par exemple dans des régions "avancées", telles que l'Alsace ou Rhône-Alpes).

► Les prestataires privés en Intelligence Economique

Les cabinets privés mènent des démarches d'implémentation de systèmes ou d'actions d'Intelligence Economique et de veille au cœur des entreprises elles-mêmes. Experts en la matière, ils ne peuvent agir que sur demande des entreprises, c'est-à-dire si ces dernières sont a priori sensibilisées à ces problématiques. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, le nombre de ces prestataires est encore faible au niveau national comme au niveau régional (cf. dernière partie : un marché national en expansion, un marché aquitain en construction). C'est donc les institutionnels qui doivent jouer ce rôle de sensibilisation des entreprises de manière globale, afin de passer le relais aux cabinets privés pour des prestations personnalisées et individuelles.

En Aquitaine, tous ces acteurs mènent des actions de façon autonome ou en réseau, comme l'expose la suite de ce document.

L'Intelligence Economique en Aquitaine

La déclinaison régionale de la politique nationale

Qui ? Préfecture de Région, ADIT, Services déconcentrés de l'Etat

Quoi ? Sous-traitance aéronautique

Au cours de l'année 2004, la Préfecture de Région a signé une convention avec l'ADIT pour la mise en place d'une action concernant la défense des entreprises sous-traitantes du secteur aéronautique spatial défense. Il s'agit d'une action interrégionale menée en collaboration avec la région Midi-Pyrénées. Associant les seuls services de l'Etat, le déroulement et les résultats de cette mission ne sont pas communiqués car elle touche à des intérêts stratégiques majeurs pour l'Aquitaine.

L'action du Réseau de Développement Technologique Aquitaine (R.D.T.A.) : maîtrise de l'information

Qui ? Ministère de l'Economie (DRIRE Aquitaine, Trésorerie Générale), DRIRRD (FRED), Conseil Régional d'Aquitaine, INPI

Quoi ? Documentation, sensibilisation, conseil

Les pouvoirs publics aquitains (DRIRE, Trésorerie Générale d'Aquitaine, Conseil Régional, DRRT³ et ANVAR) ont réalisé des outils de communication et ont incité les structures d'appui au développement économique à relayer cette sensibilisation.

Deux plaquettes ont été réalisées sur 2000-2001 :

- la première s'intitule "la maîtrise de l'information, une clé pour la réussite de vos projets",
- la seconde a une connotation plus défensive : "la sécurité de vos informations : comment assurer une protection efficace des données au sein de votre entreprise" ?

En 2004, une opération d'accompagnement des entreprises a été lancée. Le comité de pilotage de l'opération (DRIRE, RDTA, Trésorerie Générale d'Aquitaine, Conseil Régional, DRRT, ANVAR, INPI, Bordeaux Ecole de Management, CRCI Aquitaine) a décidé de s'appuyer sur les compétences d'un consortium composé du cabinet JASMIN IE, chef de file, et de la société ALTOREM. Onze entreprises de la région Aquitaine font l'objet des actions d'accompagnement dans le domaine de la veille technologique.

L'action de la Délégation Régionale au Redéploiement Industriel et aux Restructurations de la Défense (D.R.R.I.R.D.) : recherche de l'information

Qui ? DRIRRD, Ministère de la Recherche, DRIRE Aquitaine, Conseil Régional d'Aquitaine

Quoi ? Sensibilisation et accompagnement

Le programme s'intitule "Outils collaboratifs de veille stratégique sur Internet pour les PME-PMI."

Ce projet a été mené en 2004 dans une dizaine d'entreprises bordelaises sous-traitantes de l'Aéronautique Spatial Défense, avec l'aide de Bordeaux Technowest, ainsi qu'une dizaine d'autres dans la région de Pau avec l'appui d'Adour Compétitivité.

L'opération a visé à :

- sensibiliser des entreprises à l'intérêt de la veille,
- mettre en place une activité veille par un stagiaire longue durée, étudiant d'une école supérieure d'ingénieur,
- permettre l'appropriation par l'entreprise et la poursuite de l'activité veille en interne.

Le positionnement des CCI d'Aquitaine

Qui ? Les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine

Quoi ? Information et appui

Quatre CCI participent à une action régionale de sensibilisation à l'Intelligence Economique. Les CCI de Bordeaux, Dordogne, Lot-et-Garonne et Pau-Béarn participent à l'opération "Maîtrise de l'information stratégique en région Aquitaine" pilotée par la DRIRE Aquitaine (explicitée ci-dessus). Il s'agit, pour les techniciens des Chambres de Commerce et de la DRIRE d'effectuer des diagnostics accompagnés par un expert privé.

La CCI de Dordogne vient de créer un nouveau service nommé "Intelligence Economique" regroupant des missions plus larges telles que l'observation économique ou cartographie.

La CCI de Bordeaux :

- anime le portail d'information des CCI d'Aquitaine : Aquieco (www.aquieco.com),

³ DRRT : Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie

- est à l'origine, avec de multiples partenaires, de l'Echangeur Bordeaux Aquitaine, *centre de ressources et de diffusion sur les technologies de l'information et de la communication, au service des entreprises*,
- Bordeaux Ecole de Management a un département *Stratégie et Entreprenariat* qui publie des études sur l'Intelligence économique et stratégique : contre-intelligence, veille et recherche d'informations, management des risques.

La CCI de Pau-Béarn a été adhérente, de 1996 à 1999, à l'Association SCIP France (Association Française pour la promotion de l'Intelligence Economique), avec la mise en place d'une délégation régionale de SCIP et l'organisation de conférences pour les entreprises locales.

Toutes les CCI effectuent dans le cadre de leur rôle historique des missions de gestion de l'information comme la documentation, la publication d'études et d'analyses économiques (...).

Des actions engagées au niveau régional par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Aquitaine (C.R.C.I.A.)

Qui ? La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Aquitaine

Quoi ? Information et veille stratégique

> La pratique : le projet de portail de veille stratégique pour les entreprises sous-traitantes de l'aéronautique.

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Aquitaine réalise depuis 1998 une veille globale du secteur aéronautique spatial défense extraite de la presse et d'informations d'organismes et services publics.

Depuis 2003, elle s'enrichit d'une collaboration avec l'Agence de Développement 2ADI et est diffusée sur la page *Aquitaine Industrie Aéronautique et Spatial* en brèves du site internet de la CRI Aquitaine (www.aquitaine.cci.fr). Elle est envoyée à plus de 700 abonnés.

La CRCIA produit également une veille consacrée spécifiquement au programme A400M. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme d'action collective régionale piloté par BAAS (Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial) et l'UIMM (Union des Industries des Métiers de la Métallurgie).

Compte-tenu du succès de ces produits d'informations, évalué par une enquête de satisfaction début 2005, la Chambre Régionale a décidé d'élaborer un projet plus complet avec 2ADI en partant de cet existant. L'idée est de bâtir un portail de veille internet, outil de travail commun aux acteurs économiques aquitains concernés par le sujet, afin de :

- donner une meilleure visibilité à la filière
- donner un outil au réseau des sous-traitants pour une meilleure efficacité
- convaincre chaque entreprise que l'information est devenue l'élément capital de la décision dans sa croissance et sa stratégie.

> La sensibilisation : "les ateliers aquitains de l'Intelligence Economique"

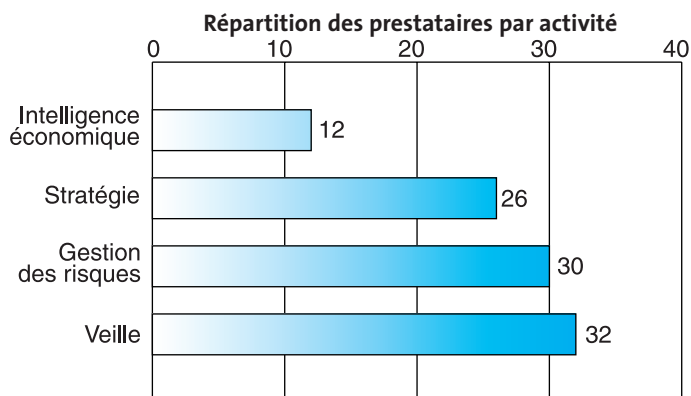
Ces ateliers seront l'occasion de réunir les institutionnels et les entreprises autour de la thématique de l'Intelligence Economique, afin de :

- sensibiliser les entreprises à l'intérêt de l'Intelligence Economique et de la veille stratégique pour leur organisation,
- mettre en avant la région Aquitaine, via des focus sur les secteurs clés aquitains (à commencer par l'aéronautique, choisie par l'Etat comme filière cible de la politique d'Intelligence Economique), sachant que les méthodes et outils mis en place seront ensuite exploitables pour travailler sur d'autres secteurs,
- présenter des outils et des méthodes performants en matière de veille, notamment pour les PME de la région,
- engager une réflexion régionale, émettre des préconisations d'actions,
- ouvrir la voie à de futures rencontres organisées par la CRI Aquitaine en matière d'Intelligence Economique.

Les enjeux du développement de l'Intelligence Economique

Un marché national en expansion, un marché aquitain en construction

En France, le marché de l'intelligence économique français reste largement artisanal et sous-capitalisé, à la différence de son équivalent anglo-saxon, avec par exemple le Risk Advisory Group, apparu sur la scène parisienne ce printemps. L'année 2003 a aussi connu une accélération des fusions, des acquisitions et des prises de participation dans ce secteur. Estimé à 125 millions d'euros, le marché du conseil en intelligence économique regroupe une centaine de cabinets. Le segment de la "veille" est le plus développé.



(Source : Veille Magazine, février 2004)

Quelque douze cabinets semblent émerger durablement. Et encore, seuls trois ont dépassé en 2002 un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros : Geos, Datops consulting et l'Association pour la diffusion de l'information technologique (ADIT). Deux autres s'en rapprochaient : Atlantic intelligence et ESL & Network.

(Source, Archimag " L'Intelligence Economique en France : les incertitudes du marché ", Gérald Arboit, octobre 2004)

En Aquitaine, le marché de l'Intelligence Economique est tout juste émergent. Quelques réseaux de cabinets conseils exercent, dans le cadre de leurs activités bien plus générales, une ou deux missions d'intelligence économique par an, mais les agences dédiées à cette problématique sont moins de dix dans la région. Pour illustrer ces propos, voici l'avis de l'un de ces prestataires qui nous livre sa vision personnelle du marché en Aquitaine :

Aborder le thème de l'Intelligence Economique avec les chefs d'entreprise en Aquitaine relevait encore de la gageure voici quelques années : théorie anglo-saxonne souvent rebutante, des concepts peu adaptés au contexte local, une confusion fréquente de la discipline avec des pratiques douteuses relevant plutôt de l'espionnage industriel, un nom par-dessus tout suspect et au final une belle collection d'avatars propre à décourager toute velléité d'action dans ce domaine.

La donne a largement changé aujourd'hui et nous ressentons après plusieurs années de pratique une forte évolution de la maturité des entreprises d'Aquitaine sur cette thématique : on y parle beaucoup plus volontiers des marchés de l'entreprise, des bonnes pratiques des confrères et globalement de toutes les informations susceptibles d'influer sur l'environnement de l'Entreprise au sens large.

Elevée au rang de priorité nationale par les pouvoirs publics, la prise de conscience se généralise largement en région Aquitaine même si on constate des niveaux d'engagement différents selon la taille, les secteurs d'activité, l'importance accordée à l'innovation et le degré d'exposition concurrentielle des entreprises. Globalement, les secteurs ASD, Santé, Agroalimentaire, NTIC, Biotechnologies et Financiers ont pris la thématique à bras le corps et les secteurs BTP, Textile, Bois, Transport démarrent leurs premières opérations pour maîtriser l'information, devenue principale matière première de nos économies post modernes.

Nicolas Bertapelle - JASMIN IE, 2005

Les axes de développement de l'Intelligence Economique : donner des outils, clarifier, légiférer

Le rôle de l'Intelligence Economique pour l'Aquitaine est essentiel car elle permettra :

- d'assurer la promotion des secteurs d'excellence de la région par la mise en place d'outils communs,

- d'établir la reconnaissance du territoire et sa visibilité en France à l'International.

Le développement de l'Intelligence Economique passe par la mise en place de différentes actions :

- l'élaboration de textes de lois visant à garantir la protection des intérêts stratégiques français (de protection financière du capital des entreprises par exemple),

- la création d'un fonds d'investissement français, destiné à promouvoir le développement en toute sécurité de nouvelles entreprises innovantes, mesure dont Alain Juillet a annoncé en mars 2005 la concrétisation,

- la clarification des compétences et qualifications des acteurs de l'Intelligence Economique. La profession a vu naître depuis quelques années des cabinets privés parfois peu scrupuleux. Il faut donc codifier et clarifier le droit des sociétés privées exerçant ces activités pour que l'Intelligence Economique puisse s'exercer en toute transparence. Le Haut Fonctionnaire de Défense a également lancé le recensement des cabinets privés en la matière, qui sont listés dans un fichier confidentiel nommé "Dédale",

- le développement d'outils français de recherche et de traduction pour les mettre à disposition des entreprises, car aujourd'hui ce sont les outils étrangers, surtout américains qui dominent le marché, ce qui leur donne accès, même si ce n'est pas tous dans leurs intentions, aux informations des entreprises françaises clientes,

- le développement de la formation.

L'importance de la formation comme outil d'ancrage du concept dans la région

C'est par l'introduction dans l'entreprise de fonctions dédiées, en tout ou partie, à l'Intelligence Economique que passe le développement du concept. Car si elle est un état d'esprit, elle se fonde sur des méthodologies et la pratique d'outils bien spécifiques. Il existe en France des formations en Intelligence Economique depuis plusieurs années, certaines ayant été créées dès la parution du rapport Martre en 1994.

En revanche en Aquitaine, il s'agit de développer ces formations spécialisées, qui n'existent à ce jour que sous la forme de sensibilisation de quelques heures :

- Bordeaux Ecole de Management à Bordeaux
- L'IUT Information-Documentation de Bordeaux III
- La Maîtrise Spécialisée Information-documentation de Bordeaux III
- L'ESTIA de Bayonne
- L'ESC de Pau
- L'IUP de Commerce Vente de Bordeaux IV

L'objectif principal est de créer un marché du travail "Intelligence Economique", par exemple via la création, comme l'ont fait les Chambres de Commerce et d'Industrie de Lorraine, d'une bourse des stages en IE avec leur site <http://www.stage-ie.net>.

Nouveauté appréciable, les formations en Intelligence Economique vont à présent pouvoir s'appuyer sur un référentiel national. En effet, la diversité des approches, au sein de cette communauté, a généré pendant un certain temps, une hétérogénéité des formations. Et celle-ci a, inévitablement, induit un manque de visibilité des étudiants comme des employeurs. Alain Juillet, Haut Responsable à l'Intelligence Economique a donc réuni, durant toute l'année 2004 une Commission Consultative nationale, composée d'experts issus des grandes écoles, de l'université mais aussi de l'entreprise et de l'administration. Cette Commission vient de publier, en février 2005 un référentiel ayant pour double objectif d'assurer l'image de la formation en Intelligence Economique et de donner aux enseignants qui les font vivre de solides bases communes.

POUR ALLER PLUS LOIN... vos interlocuteurs en Aquitaine

- Trésorerie Générale de la Région Aquitaine et de la Gironde
24, rue François de Sourdis – BP 908
33060 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05.56.90.76.00 – Fax. 05.56.98.11.49
Contact : M. Michel PINTAT, Chargé de mission Défense Economique
- Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
42, rue du Général de Larminat – BP 55
33035 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05.56.00.04.00 – Fax. 05.56.00.04.98
Contact : Mme. Corinne MARTINEZ - Subdivision de Pau
Tél. 05.59.14.30.52
Drire-aquitaine@industrie.gouv.fr
<http://www.aquitaine.drire.gouv.fr>
- Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Aquitaine
185, cours du Médoc – BP 143
33042 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05.56.11.94.94 – Fax. 05.56.11.94.95
Contact : M. Jean-Luc LAMOURE - Mlle. Mathilde DUDREUIL
<http://www.aquitaine.cci.fr>
- Action Réseau de Développement Technologique Aquitaine
Centre Condorcet
162, avenue du Dr Albert Schweitzer
33600 PESSAC
Tél. 05.56.15.11.70 – Tél. 05.56.15.11.75
Contact : M. Stéphane GOUBET
action@action.asso.fr
<http://www.action.asso.fr>
- Délégation Régionale au Redéploiement Industriel et aux Restructurations de la Défense
42, rue du Général de Larminat – BP 55
33035 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05.56.00.05.16 – Fax. 05.56.00.04.97
Contact : M. Alain RINGOT, Délégué Régional
- INPI
2, Place de la Bourse
33076 BORDEAUX
Tél. 05.56.81.12.60 – Fax. 05.56.81.81.93
Contact : Mme Hélène GROS, Directrice Régionale
bordeaux@inpi.fr
- Agence Aquitaine de Développement Industriel zADI
37, Avenue du Général de Larminat
33001 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05.57.57.84.84 – Fax. 05.56.24.06.39
Contact : M. Jacques PASSEMARD, Directeur
contactzadi@zadi.aquitaine.fr
<http://www.zadi.aquitaine.fr>
- Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
4B, Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05.56.90.60.60
Contact : M. Frédéric MAC KAIN, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

CE DOSSIER A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN :

de la Préfecture de Région Aquitaine,
du Ministère de la Défense,
du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
et de la Caisse des Dépôts et Consignations

ET AVEC L'AIDE :

des services de la Trésorerie Générale Aquitaine,
de la Délégation Régionale au Redéploiement Industriel
et aux Restructurations de la Défense (D.R.R.I.R.D.)
et des C.C.I. d'Aquitaine

SITUATION AQUITAINE

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AQUITAINE

185, Cours du Médoc - B.P. 143 - 33042 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05.56.11.94.80 • Télécopie : 05.56.11.94.95

Directeur de la publication : Jean-Marie BERCKMANS

Rédacteur en Chef : Gilles GUYONNET-DUPÉRAT

Coordination : Jean-Luc LAMOURE

<http://aquitaine.cci.fr>